



RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

RAPPORT

SONDAGE SUR LA PERCEPTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Juin 2026

Présenté par

L **B****SERVATEUR**

Tout ce que l'on mesure s'améliore^{MD}



INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

À la suite des récentes mobilisations du printemps 2026, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) souhaitait réaliser une étude afin de documenter certaines questions d'intérêt et de mieux comprendre la place qu'occupent les organismes communautaires autonomes dans les perceptions de la population québécoise.

L'étude a été réalisée par voie de sondage en ligne auprès de la communauté d'internautes de **L'Observateur**, du 4 au 15 juin 2026.

Au total, 1 000 entrevues ont été complétées pour une marge d'erreur de $\pm 3,1\%$, 19 fois sur 20.

Notes méthodologiques :

- *L'échantillon de **L'Observateur** a été pondéré en fonction de la répartition de l'âge et du genre dans la population afin d'assurer une meilleure représentation.*
- *Il peut arriver que le total ne corresponde pas à la somme des parties, soit en raison de l'arrondissement des données, soit en raison de la non-réponse ou parce que les choix de réponse étaient à mentions multiples.*

PROFIL DES RÉPONDANTS

Ensemble

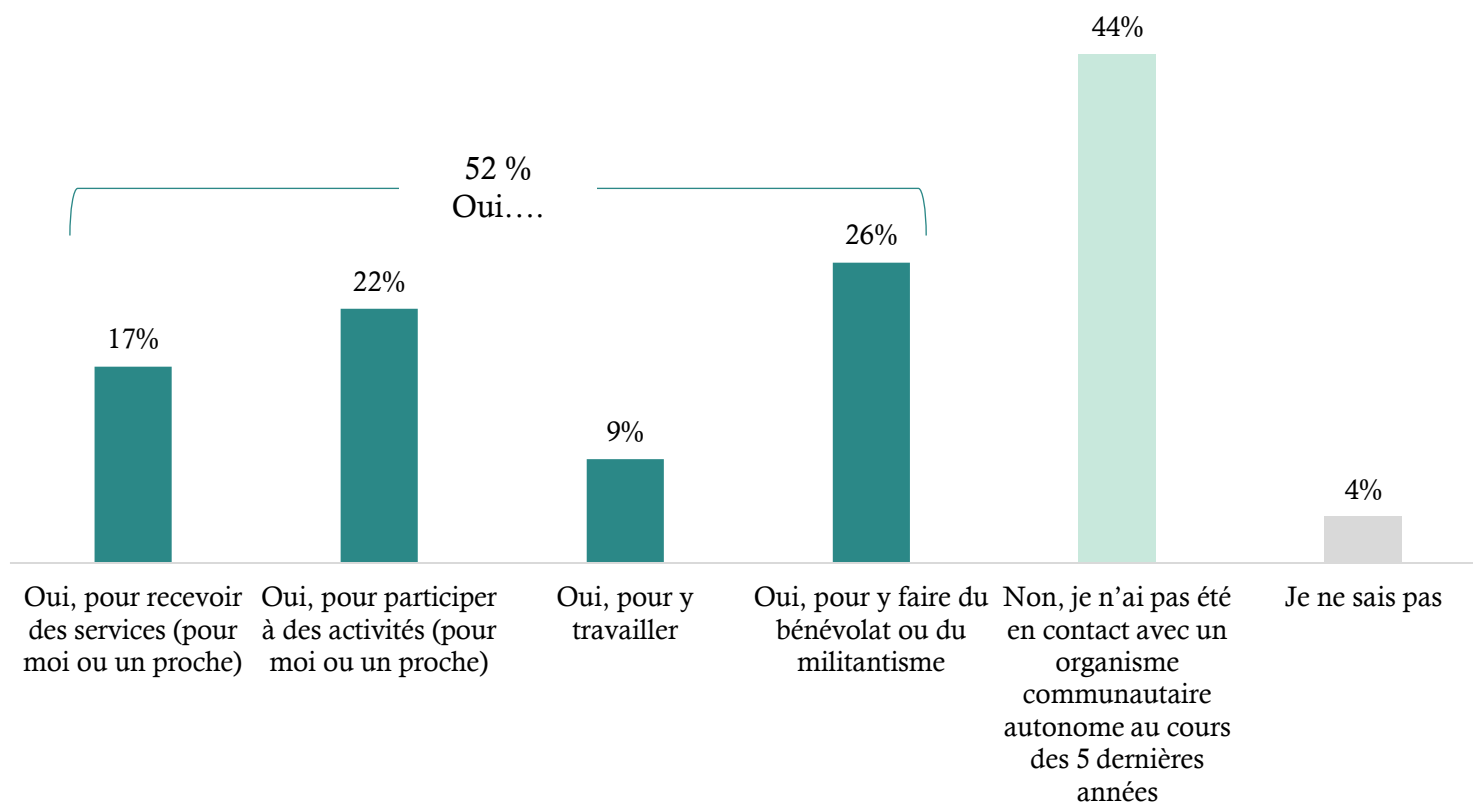
n = 1 000

À quel groupe d'âge appartenez-vous ? Q ^{S1}	
18-34 ans	25 %
32-54 ans	32 %
55 ans et plus	43 %
Quel est votre genre ? Q ^{S2}	
Homme	50 %
Femme	50%
Quel est votre plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint ? Q ^{S3}	
Primaire / Secondaire et DEP	20 %
Collégial	26 %
Études universitaires de premier cycle (certificat ou baccalauréat)	36 %
Études supérieures (maîtrise ou doctorat)	18 %
Je préfère ne pas répondre	1 %
Dans quelle région du Québec résidez-vous ? Q ^{S4}	
Île de Montréal	25 %
Courette Sud de Montréal	13 %
Courette Nord de Montréal	14 %
Grande région de Québec	15 %
Ailleurs au Québec	34 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

On dénote un poids légèrement supérieur des détenteurs de diplômes post-secondaires par rapport à la population du Québec. Par ailleurs, les études montrent que le niveau de scolarité est associé à une plus forte participation électorale*. Ainsi, l'échantillon pourrait se rapprocher davantage du profil des personnes qui exercent leur droit de vote.

**Statistique Canada ; Élections Québec ; Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval.*

EXPÉRIENCE DE CONTACT AVEC UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE AUTONOME AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



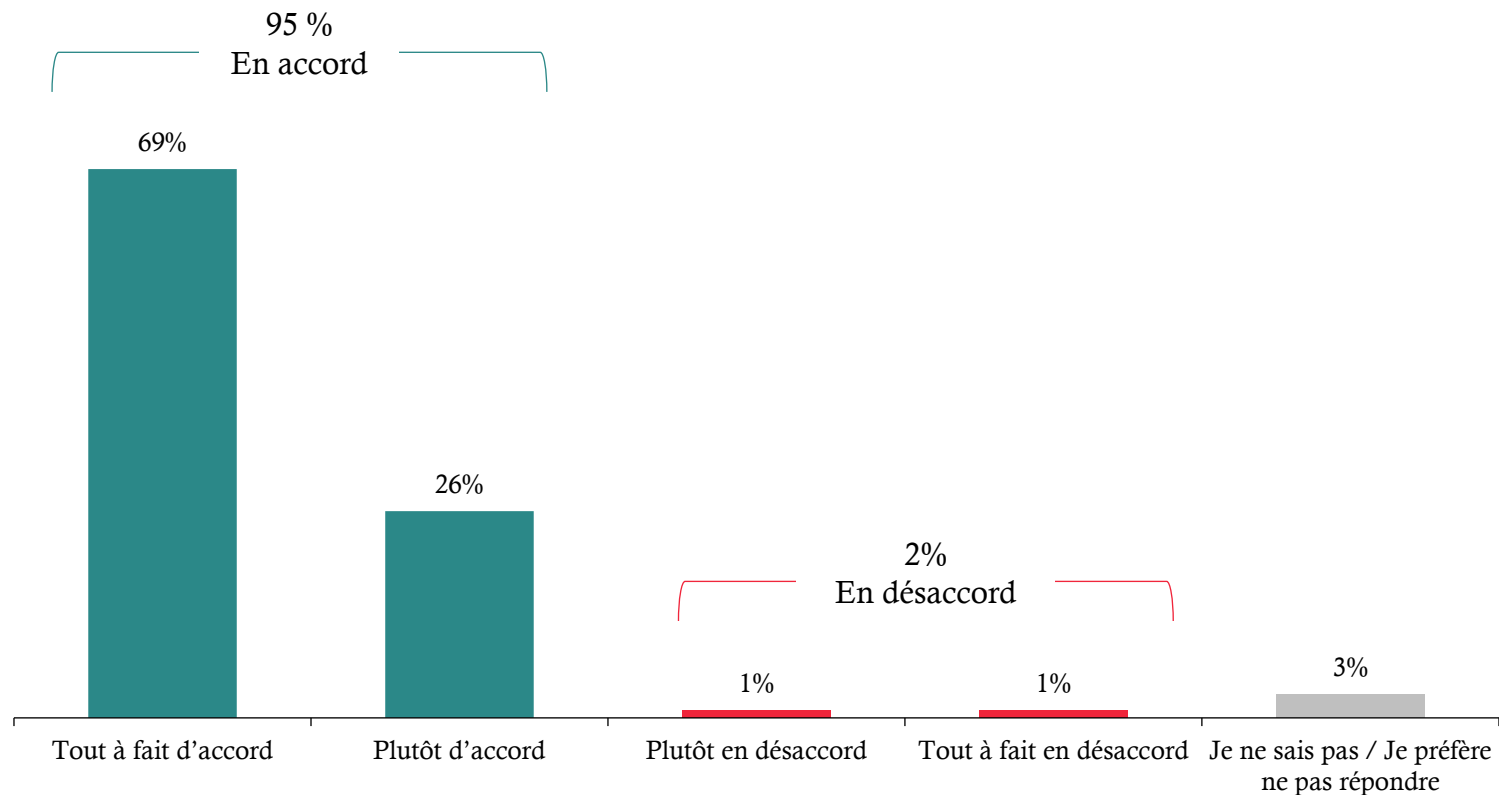
Plus d'une personne sur deux (52 %) a été en contact avec un organisme communautaire autonome au cours des cinq dernières années.

Ce taux atteint 55 % chez les femmes et 48 % chez les hommes.

Les formes de contact les plus fréquentes sont les suivantes :

- **26 %** ont fait du bénévolat ou se sont impliqués à titre de militants ou de militantes ;
- **22 %** ont participé à des activités proposées ;
- **17 %** ont eu recours aux services offerts (pour elles-mêmes ou pour un proche).

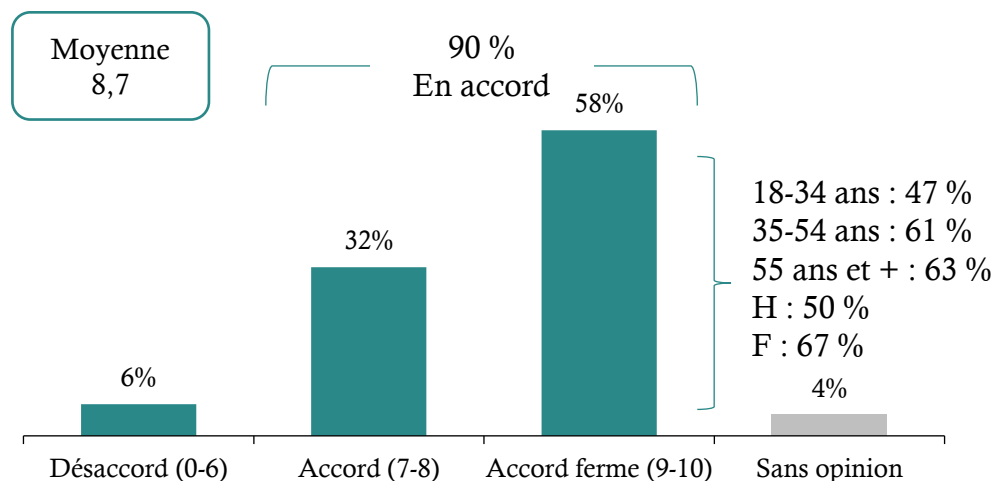
RECONNAISSANCE DU RÔLE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DANS LA QUALITÉ DE VIE DE LA COMMUNAUTÉ



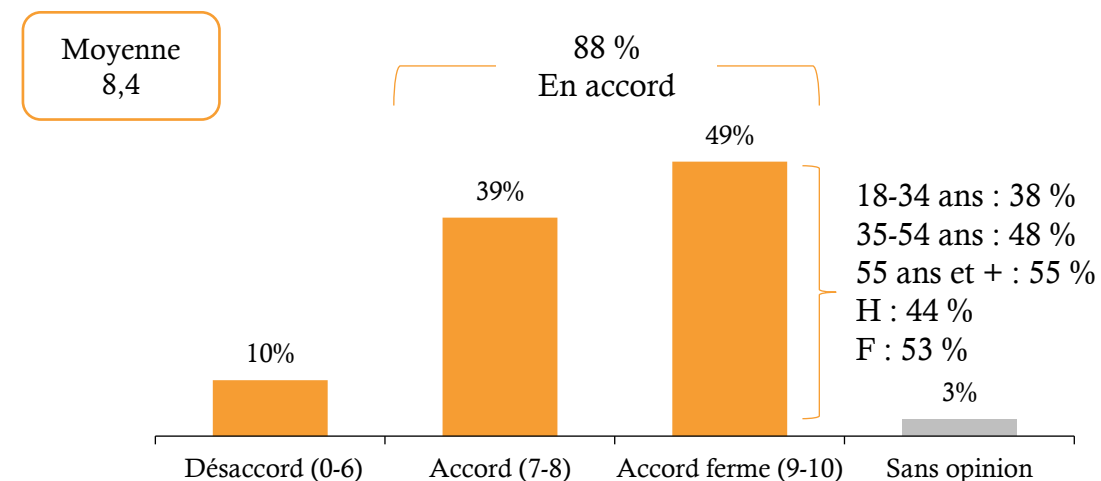
La contribution des organismes communautaires autonomes à la qualité de vie de la communauté fait l'objet d'un très large consensus. Près de l'ensemble des répondants (95 %) reconnaissent qu'ils jouent un rôle primordial, ce qui signifie une forte légitimité sociale de leur action.

LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DES ORGANISMES AUTONOMES... À QUEL POINT ILS PERMETTENT...

a) D'offrir aux gens un lieu d'appartenance pour briser l'isolement



b) D'aider les gens à améliorer leur condition de vie et à combattre la pauvreté



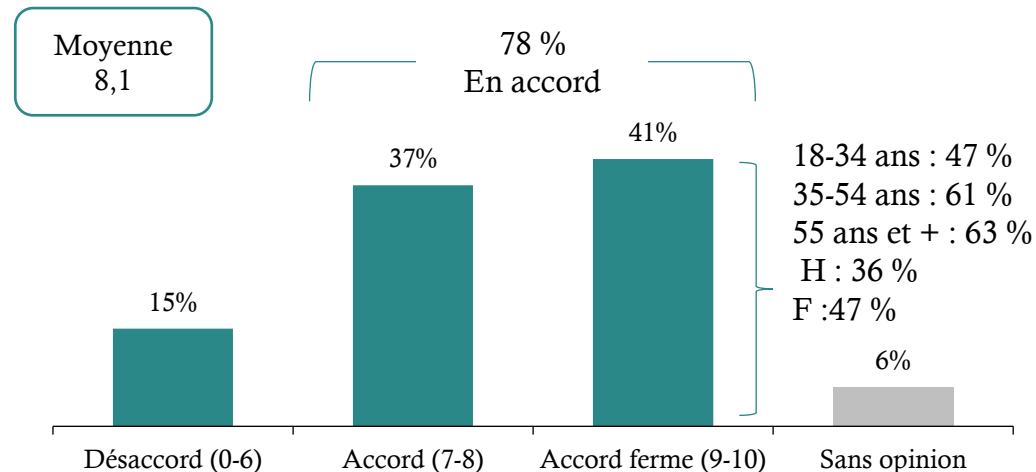
La population reconnaît largement la capacité des organismes communautaires autonomes à agir sur des enjeux sociaux majeurs, notamment l'isolement et la pauvreté :

- Briser l'isolement (90 %) ;
- Contrer la pauvreté (88 %).

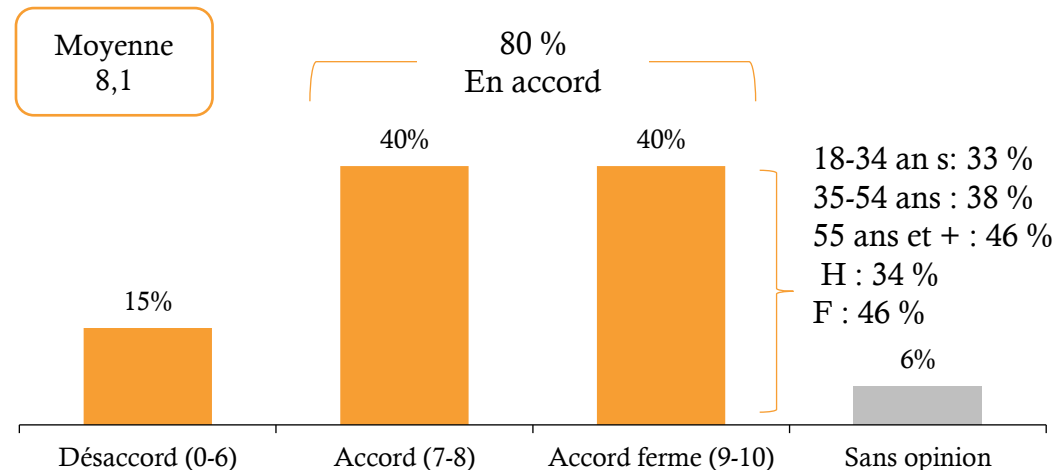
Même parmi les personnes n'ayant pas eu de contact direct avec un organisme communautaire autonome au cours des cinq dernières années, plus de 80 % reconnaissent leur contribution à la lutte contre l'isolement (83 %) et contre la pauvreté (85 %). Cette perception est partagée dans tous les groupes d'âge, les personnes de 55 ans et plus exprimant un niveau d'adhésion ferme encore plus marqué (90 %). Cette constatation se voit aussi chez les femmes par rapport aux hommes.

LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DES ORGANISMES AUTONOMES... À QUEL POINT ILS PERMETTENT...

c) D'aider les gens à combattre les discriminations et les injustices dont ils font l'objet et à défendre leurs droits



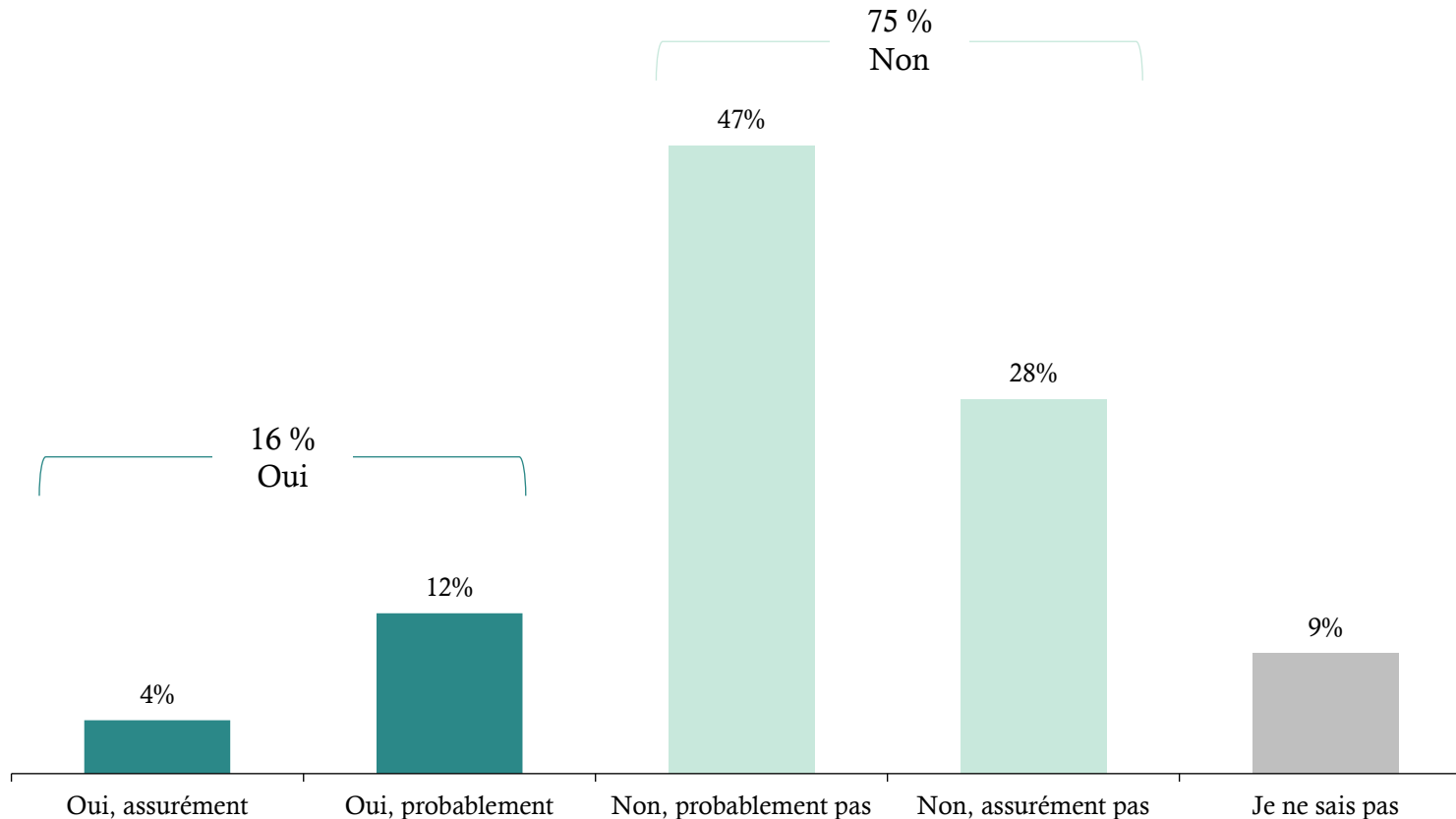
d) D'offrir aux gens un lieu pour exprimer leur opinion en tant que citoyens et participer à la vie en société



Les organismes communautaires autonomes sont aussi largement perçus comme des acteurs qui contribuent à la défense des droits, à la lutte contre les discriminations et les injustices (78 %) ainsi qu'à la participation citoyenne (80 %).

Cette perception est partagée dans tous les groupes d'âge, mais les personnes de 55 ans et plus ainsi que les femmes expriment une adhésion plus marquée, comme en témoigne la proportion plus élevée de notes de 9 ou 10.

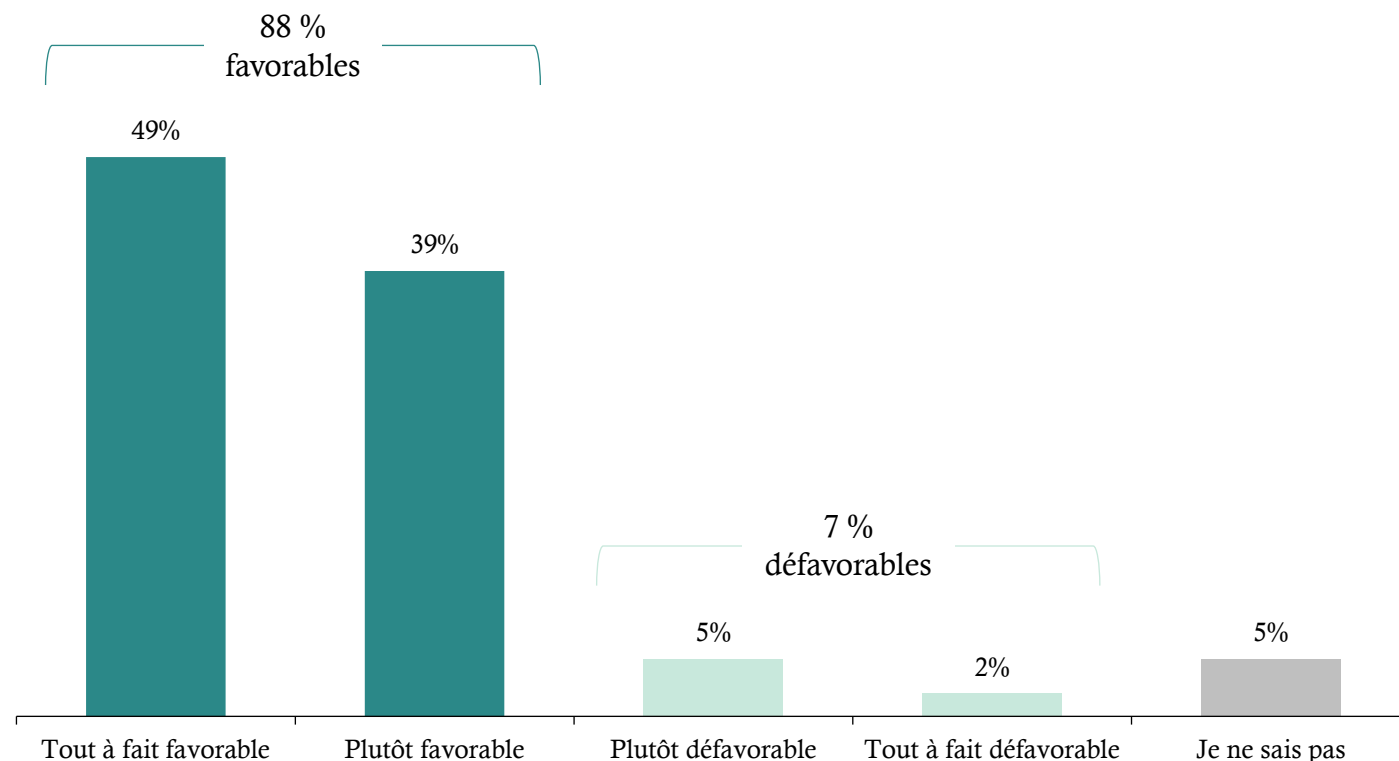
PERCEPTION DE L'ADÉQUATION DU FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES



Aux yeux de la population, les organismes communautaires autonomes sont largement perçus comme étant sous-financés. En effet, 75 % des répondants estiment que leur financement actuel ne leur permet pas d'assurer adéquatement leur mission, comparativement à 16 % qui sont d'avis contraire. Par ailleurs, 9 % des répondants ne se prononcent pas sur cette question.

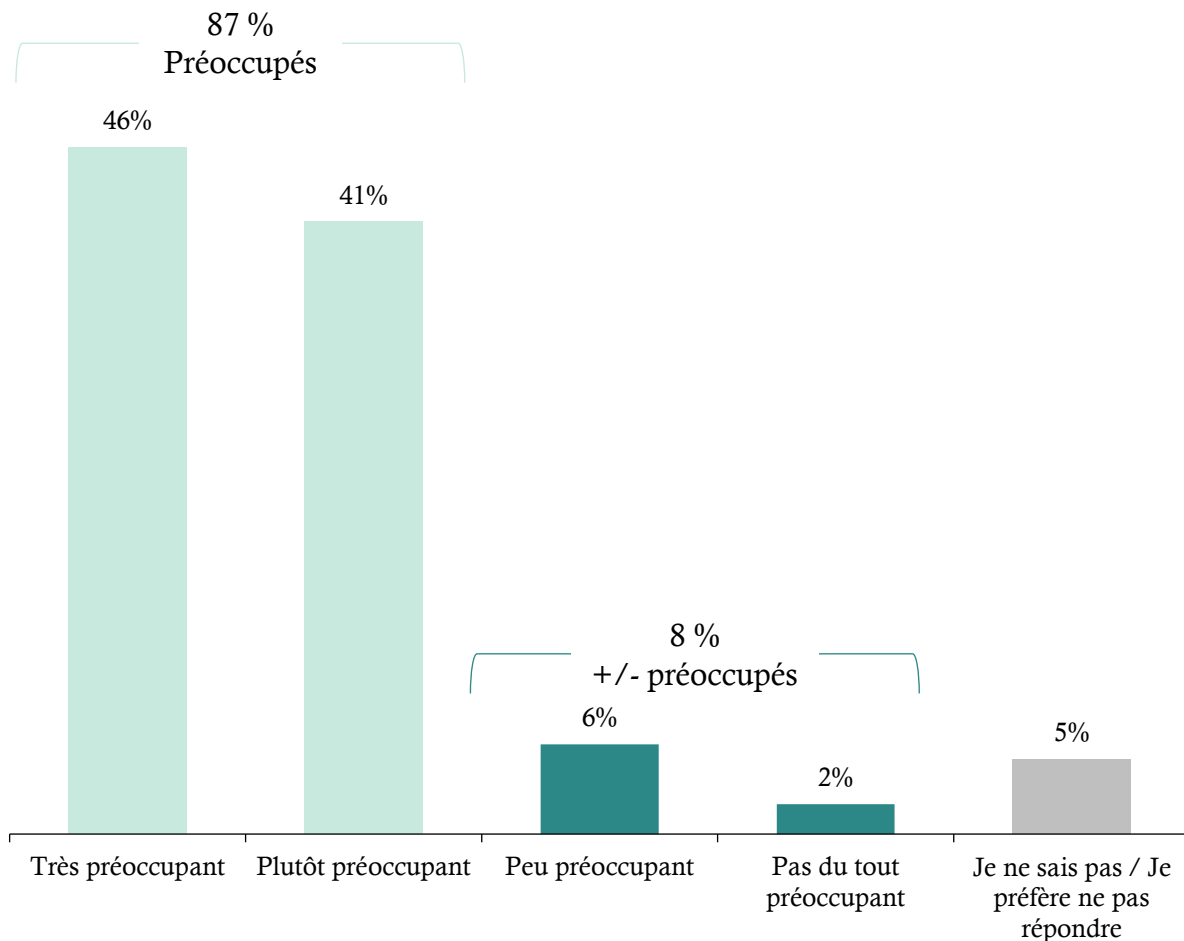
Même sans contact direct avec un organisme communautaire autonome, 71 % des répondants jugent que leur financement est insuffisant. Cette perception est encore plus marquée chez les personnes ayant été en contact avec un organisme communautaire autonome (79 %).

APPUI À UNE HAUSSE DU FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES



Au-delà de la perception d'un financement insuffisant, la population exprime encore plus fortement son appui à une augmentation du financement gouvernemental des organismes communautaires autonomes. En effet, 88 % des répondants se disent favorables à une hausse du financement afin de mieux soutenir leurs activités. Cette proportion atteint 93 % chez les personnes ayant été en contact avec un organisme communautaire autonome au cours des cinq dernières années.

PRÉOCCUPATION À L'ÉGARD DES CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES



Près de 9 personnes sur 10



sont préoccupées par le manque de financement qui limite les services rendus à la population par certains organismes communautaires.

Après avoir exprimé un fort appui à une hausse du financement, la population se montre également très préoccupée par les conséquences du sous-financement. En effet, 87 % des répondants jugent préoccupant que le manque de financement oblige certains organismes communautaires autonomes à réduire ou à interrompre leurs activités. Cette préoccupation ne porte donc pas uniquement sur le niveau de financement, mais aussi sur les répercussions qu'il peut avoir sur la continuité des services offerts à la population.

BILAN DE L'ÉTUDE PORTANT SUR LES PERCEPTIONS DE LA POPULATION À L'ÉGARD DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES AU QUÉBEC

Les résultats de l'étude réalisée en juin 2026 mettent en évidence un niveau élevé de reconnaissance et d'appui à l'égard des organismes communautaires autonomes.

- Plus d'une personne sur deux (52 %) a été en contact avec un organisme communautaire autonome au cours des cinq dernières années, que ce soit pour obtenir des services, participer à des activités ou s'y impliquer bénévolement ou à titre de militant.
- Tout au long de l'étude, les gens qui n'ont pas eu de contact avec les établissements perçoivent les organismes sensiblement de la même façon que les personnes ayant pris part aux activités des organismes. Dans l'ensemble, l'opinion publique forme un bloc relativement homogène.
- Une très forte majorité (95 %) reconnaît le rôle primordial des organismes communautaires autonomes dans la qualité de vie de leur communauté.
- Cette reconnaissance s'étend également à leur contribution pour :
 - briser l'isolement (90 %);
 - améliorer les conditions de vie et à lutter contre la pauvreté (88 %);
 - favoriser l'expression citoyenne et la participation à la vie en société (80 %);
 - défendre les droits et à lutter contre les discriminations et les injustices (78 %).
- Les répondants sont nombreux à estimer que le financement actuel ne permet pas aux organismes communautaires autonomes d'assurer pleinement leur mission (75 %).
- Cette perception s'accompagne d'une forte préoccupation quant aux conséquences du sous-financement, 87 % des répondants jugeant préoccupant que le manque de ressources financières oblige certains organismes à réduire ou à interrompre leurs activités.
- Dans ce contexte, une très forte majorité (88 %) se dit favorable à une augmentation du financement gouvernemental afin de mieux soutenir les activités et les services offerts par les organismes communautaires autonomes.

Pris dans leur ensemble, ces résultats témoignent d'un large consensus quant au rôle essentiel que jouent les organismes communautaires autonomes dans la société québécoise. La reconnaissance de leur contribution, conjuguée à la perception d'un sous-financement et à un fort appui à une augmentation du financement gouvernemental, crée un contexte favorable aux représentations auprès des instances décisionnelles.

Merci de votre confiance !

L **Bservateur**

Tout ce que l'on mesure s'améliore^{MD}

Michelle Rivard, présidente directrice générale

michelle@observateur.qc.ca

Isabelle Martin, directrice des services professionnels

isabellem@observateur.qc.ca